

# LE VENGEUR

LYONNAIS, POLITIQUE, HEBDOMADAIRE

Directeur: JULES-FRANTZ, 33, rue Thomassin

EXPÉDITIONS: 53, rue de la Bourse, Lyon.

DISTRIBUTION: Vente en gros, rue de Lyon, 32, Lyon.

Nos expéditions étant souvent saisies dans les gares, et pour éviter, autant que possible, de nouveaux actes de cette nature, nous prions les libraires des départements de bien vouloir, jusqu'à nouvel ordre, faire prendre le **VENGEUR** dans les bureaux du DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME, 55, rue de la Bourse, Lyon.

Nous passons, à notre troisième page, la revue impartiale de tous les Candidats au Conseil municipal. — Au lecteur de discerner le bon grain de l'ivraie.

## LE VENGEUR A LA COUR D'ASSISES.

Je suis pour la liberté absolue de la presse, même dans ses excès.

Dans son numéro-spécimen, le *Vengeur* disait :

« Nous avons fait des journaux démocratiques malgré l'Empire; nous sommes impatients de savoir si nous pourrions continuer sous le gouvernement de la République. »

M. Louis Andrieux, procureur de la République, vient d'assigner le *Vengeur* devant un juge d'instruction...

A l'exception des articles de Marat et de Paul-Louis Courier, tous les autres sont inculpés, y compris ceux de Constant Hilbey.

Depuis l'insurrection du 4 septembre, — dont les auteurs ne seront poursuivis que plus tard, — ce sera le premier procès fait à la presse française.

Ce procès aura lieu à Lyon, la ville la plus républicaine de la province.

JULES FRANTZ.



## LES ÉLECTIONS.

Les élections municipales de Lyon sont annulées.

Les citoyens sont convoqués de nouveau pour dimanche prochain, 7 mai!

Que personne ne s'abstienne de voter.

Nous venons de voir à quelles conséquences funestes la théorie de l'abstention poussée à l'extrême peut nous conduire. Quant à nous, républicain sincère et convaincu, nous blâmons de toutes nos forces la moindre tentative de violence contre le suffrage universel. Quand on réclame la liberté, il faut prouver qu'on saurait être libre. Si le vote vous paraît impolitique, combattez-le dans les assemblées électorales par votre parole, c'est votre droit; mais, de grâce, n'allumez pas la guerre civile dans la cité.

La République, malgré tout, gagne du terrain tous les jours. Dans un grand nombre de départements, les candidats des listes démocratiques ont obtenu une majorité écrasante. Les légitimistes, les orléanistes, les bonapartistes sont battus. A Auch, dans le Gers, l'ancien conseil municipal, composé de vrais patriotes, a été réélu malgré M. le ministre Dufaure, qui l'avait dénoncé à la tribune.

A l'œuvre donc, citoyens! Votez! Que la République à Lyon remporte une nouvelle victoire. Ne mettons pas nos privilèges municipaux entre les mains d'hommes qui voudraient nous trahir. Soyons politiques, sachons agir. Beaucoup de nos anciens conseillers ont bien mérité de nous: renommons-les. Méfions-nous un peu des nouveaux venus; sachons d'où ils viennent. En un mot, soyons prudents.

Votons, citoyens! c'est, quant à présent, le seul moyen de servir la République. Votez!

Mon article de dimanche dernier, *les élections municipales*, m'a fait appeler devant le juge d'instruction qui s'est donné toutes les peines du monde pour y trouver un délit. Si le parquet donnait suite à cette affaire, j'attendrais avec confiance la décision du jury qui ne me condamnerait peut-être pas aussi aisément que le procureur de la République semble le supposer.



## Lettre à M. Hénon.

— Tant que je serai gouverneur de Paris, — disait M. le général Trochu, — Paris ne capitulera pas!

— Tant que je serai chef du pouvoir exécutif, — dit et redit M. Thiers, — la République ne sera pas en danger!

Un jour, M. Trochu a donné sa démission, et M. Vinoy a signé la capitulation.

Un vote de l'Assemblée suffirait pour enlever demain le pouvoir exécutif à M. Thiers.

La majorité de Versailles, — à défaut du talent, de l'intelligence, du sens des choses

contemporaines, — a un grand mérite, à mon avis: la franchise.

Elle veut la royauté, et elle le dit.

Elle hait la République, et elle le prouve.

Quels hommes représentent la France au dehors? Quels hommes administrent la France au dedans? Qui envoie les ordres à la flotte? Qui commande l'armée?

Des royalistes? Les républicains sont écartés en attendant qu'ils soient proscrits. Quelques-uns sont dupes et servent l'ennemi.

— Nous croyions servir la République! diront-ils plus tard.

Que cette croyance les préserve du remords!...

En attendant, la Vendée des Bourbons et l'armée des Bonaparte sont aux portes de Paris; le sang coule....

L'histoire instruira plus tard. Des faits! Des faits!

*Premier fait.* — L'élection du 8 février.

*Deuxième fait.* — La révolution de Paris.

*Troisième fait.* — La tentative de tous les bons citoyens groupés ou isolés, mais réunis dans une pensée commune: la conciliation.

*Quatrième fait.* — Ce mot du Conseil municipal de Lyon: *la cause de Paris est celle de toutes les villes de France.*

*Cinquième fait.* — Les élections du 30 avril.

De la succession de ces cinq faits sort une solution lozienne, immérienne, inévitable.

Le sens de l'élection du 8 février était clair comme la lumière du soleil.

— Voulez-vous la paix ou la guerre? Les électeurs ont répondu: — Nous voulons la paix.

Rien de plus, rien de moins.

Les causes du soulèvement de Paris, pour être multiples, n'en sont pas moins faciles à énumérer.

Paris était humilié; il ne pardonnait pas

## FEUILLETON DU VENGEUR.

### PAMPHLET DES PAMPHLETS

(1824)

Pendant que l'on m'interrogeait à la préfecture de police sur mes nom et prénoms, qualités, comme vous avez pu voir dans les gazettes du temps, un homme se trouvant là sans fonctions apparentes, m'aborda familièrement, me demanda confidemment si je n'étais point auteur de certaines brochures; je m'en défendis fort. Ah! monsieur, me dit-il, vous êtes un grand génie, vous êtes inimitable. Ce propos, mes amis, me rappela un fait historique peu connu que je veux vous conter par forme d'épisode, digression, parenthèse, comme il vous plaira; ce m'est tout un.

Je déjeunais chez mon camarade Duroc, logé en ce temps-là, mais depuis peu, notez, dans une vieille maison fort laide selon moi, entre cour et jardin, où il occupait le rez-de-chaussée. Nous étions à table plusieurs, joyeux, en devoir de bien faire, quand tout à coup arrive, et sans être annoncé, notre camarade Bonaparte, nouveau propriétaire de la vieille maison, habitant le premier étage. Il venait en voisin, et cette bonhomie nous étonna au point que pas un des convives ne savait ce qu'il faisait. On se lève, et chacun demandait: Qu'y

a-t-il? Le héros nous fit rasseoir. Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut dire, mets-toi, et mange avec nous. Cela eût été bon avant l'acquisition de la vieille maison. Debout à nous regarder, ne sachant trop que dire, il allait et venait. « Ce sont des artichauts dont vous déjeunez là? — Oui, général. — Vous, Rapp, vous les mangez à l'huile? — Oui, général. — Et vous, Savary, à la sauce? moi, je les mange au sel. — Ah! général, répond celui qui s'appelait alors Savary, vous êtes un grand homme; vous êtes inimitable. »

Voilà mon trait d'histoire que je rapporte exprès, afin de vous faire voir, mes amis, qu'une fois on m'a traité comme Bonaparte, et par les mêmes motifs. Ce n'était pas pour rien qu'on flattait le consul; et quand ce bon Monsieur, avec ses douces paroles, se mit à me louer si démesurément que j'en faillis perdre connaissance, m'appelant homme sans égal, incomparable, inimitable, il avait son dessein, comme m'ont dit depuis des gens qui le connaissent, et voulait de moi quelque chose, pensant me louer à mes dépens. Je ne sais s'il eut contentement. Après maints discours, maintes questions, auxquelles je répondis le moins mal que je pus, « Monsieur, me dit-il en me quittant, Monsieur, écoutez, croyez-moi; employez votre grand génie à faire autre chose que des pamphlets. »

J'y ai réfléchi et me souvins qu'avant lui, M. de Broë, homme éloquent, zélé pour la morale publique, me conseilla de même, en termes moins flatteurs, devant la cour d'assises. *Vil pamphlétaire*... Ce fut un mouvement

oratoire des plus beaux, quand se tournant vers moi qui, foi de paysan, ne songeais à rien moins, il m'apostropha de la sorte: *Vil pamphlétaire*, etc., coup de foudre, non, de massue, vu le style de l'orateur, dont il m'assomma sans remède. Ce mot, soulevant contre moi les juges, les témoins, les jurés, l'assemblée (mon avocat lui-même en parut ébranlé), ce mot décida tout. Je fus condamné dès l'heure dans l'esprit de Messieurs, dès que l'homme du roi m'eut appelé pamphlétaire, à quoi je ne sus que répondre. Car, il me semblait bien en mon âme avoir fait ce qu'on nomme un pamphlet; je ne l'eusse osé nier. J'étais donc pamphlétaire à mon propre jugement; et voyant l'horreur qu'un tel nom inspirait à tout l'auditoire, je demeurai confus.

Sorti de là, je me trouvais sur le grand degré avec M. Arthus Bertrand, libraire, un de mes jurés, qui s'en allait dîner, m'ayant déclaré coupable. Je le saluai; il m'accueillit, car c'est le meilleur homme du monde, et chemin faisant, je le priai de me vouloir dire ce qui lui semblait à reprendre dans le *Simple Discours* condamné. Je ne l'ai point lu, me dit-il; mais c'est un pamphlet, cela me suffit. Alors je lui demandai ce que c'était qu'un pamphlet, et le sens de ce mot qui, sans m'être nouveau, avait besoin pour moi de quelque explication. C'est, répondit-il, un écrit de peu de pages comme le vôtre, d'une feuille ou deux seulement. — De trois feuilles, repris-je, serait-ce encore un pamphlet? — Peut-être, me dit-il, dans l'acceptation commune; mais proprement parlant, le pamphlet n'a qu'une feuille

seule; deux ou plus font une brochure. Et dix feuilles? quinze feuilles? vingt feuilles? Font un volume, dit-il, un ouvrage.

Moi, là-dessus, Monsieur, je m'en rapporte à vous qui devez savoir ces choses. Mais hélas! j'ai bien peur d'avoir fait en effet un pamphlet, comme dit le procureur du roi. Sur votre honneur et conscience, puisque vous êtes juré, M. Arthus Bertrand, mon écrit d'une feuille et demie est-ce pamphlet ou brochure? — Pamphlet, me dit-il, pamphlet sans nulle difficulté. — Je suis donc pamphlétaire? — Je ne vous l'eusse pas dit par égard, ménagement, compassion du malheur; mais c'est la vérité. Au reste, ajouta-t-il, si vous vous repentez, Dieu vous pardonnera (tant sa miséricorde est grande!) dans l'autre monde. Allez; mon bon Monsieur, et ne péchez plus; allez à Sainte-Pélagie.

Voilà comme il me consolait. « Monsieur, lui dis-je, de grâce, encore une question. — Deux, me dit-il, et plus, et tant qu'il vous plaira, jusqu'à quatre heures et demie, qui, je crois, vont sonner. — Bien, voici ma question. Si, au lieu de ce pamphlet sur la souscription de Chambord, j'eusse fait un volume, un ouvrage, l'auriez-vous condamné? — Selon. — J'entends, vous l'eussiez lu d'abord pour voir s'il était condamnable. — Oui, je l'aurais examiné. — Mais le pamphlet, vous ne le lisez pas! — Non, parce que le pamphlet ne saurait être bon. Qui dit pamphlet, dit un écrit tout plein de poison. — De poison? — Oui, Monsieur, et de plus détestable, sans quoi on ne lirait pas. — S'il n'y avait du poison? — Non, le monde est ainsi fait; on aime

au gouvernement de la Défense nationale de ne pas l'avoir défendu. Or, il voyait trois des membres de ce gouvernement, MM. Jules Favre, Ernest Picard et Jules Simon, faire partie du gouvernement nouveau.

Paris, depuis la Révolution, se croyait tout. Or, l'Assemblée, refaisant de Versailles la capitale, lui disait : — Désormais, tu ne seras rien !

Paris, atteint dans sa production, dans son crédit, dans sa richesse, avait besoin d'être sauvé par une série de mesures réparatrices ; et l'Assemblée répondait à ce besoin par la loi sur les échéances faite en faveur des banquiers, au détriment du commerce, de l'industrie et du travail.

La loi sur les loyers vaudrait la loi sur les échéances.

Que faire ? Se plaindre ?

M. Vinoy, un ancien colonel de décembre devenu sénateur de l'Empire, gouvernait la ville.

M. Valentin, un ancien commandant des gardes municipaux de Bonaparte, siégeait à la préfecture de police.

M. d'Aurelles de Paladines, un légitimiste, était placé à la tête de la garde nationale.

Les journaux étaient suspendus et les réunions interdites.

Les Parisiens attendaient pourtant. Ils avaient enlevé les canons des Champs-Élysées pour les soustraire aux Prussiens ; forts de ces canons, ils se tenaient sur la défensive.

La révolution du 18 mars, il ne faut pas l'oublier, fut le résultat d'une attaque du gouvernement. Sans cette attaque, elle aurait eu lieu de même ; seulement elle aurait eu lieu plus tard, les Prussiens partis, dans de moins tristes conditions.

Ne voir dans ce qui se passe à Paris que le mouvement confus des ambitions, des appétits, des convoitises, y chercher le complot des gouvernements tombés, y voir la conspiration et le crime, tout cela c'est se tromper également.

Paris a des besoins, ceux que je viens de dire. Il en a d'autres encore, moins contingents, plus élevés :

La République, que l'expérience de la monarchie, et surtout celle de l'Empire, ont rendue sacrée pour lui ;

Les franchises municipales, dont l'arbitraire de M. Hausmann a fait sentir l'absolue nécessité ;

Les réformes sociales, indispensables à une population ouvrière immense, écrasée par le manque d'équilibre entre la dépense et le salaire,

— Avec la Commune, nous aurons tout cela, car la Commune c'est nous.

Avec l'Assemblée, nous ne pouvons rien espérer, car l'Assemblée a prouvé qu'elle haïssait Paris !

IV

Un fait non moins évident que le désir des bons citoyens de mettre fin à la guerre

civile, c'est l'impuissance absolue de l'initiative individuelle en France.

Nos mœurs changeront peut-être.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis quatorze siècles nous tendons à l'unité, à la centralisation, que nous n'avons jamais entrevu la justice que dans un pouvoir fort faisant exécuter de bonnes lois, et que le citoyen isolé n'a jamais compté pour rien dans l'action politique de son temps.

Aussi, voyez ! Les notables, comme on disait autrefois, les notabilités, comme on dit aujourd'hui, se sont succédés à Versailles sans rien obtenir de sérieux.

Un ministère anglais aurait accepté des intermédiaires, discuté des conditions, cherché des moyens d'apaisement.

M. Thiers, parlementaire français, répond en son nom, sans oser engager l'Assemblée dont il dépend, et sa réponse a la valeur de la disposition d'esprit où il se trouve et de l'esprit qu'il a.

Unions républicaines, Alliances républicaines, ligues, francs-maçonneries, personnalités, tout a été impuissant, parce qu'en face de tout se dressait comme un rempart la volonté de l'Assemblée élue, — pouvoir central.

Le Conseil municipal de Lyon, et ce sera son éternel honneur, — a fait le premier pas vers la solution, en disant :

« La cause de Paris est celle de toutes les villes de France. »

Ah ! enfin, il ne s'agissait plus d'efforts isolés, de groupes libres ; on en avait fini avec les notabilités et les visites à M. Thiers !

On rentrait dans la tradition française.

Toutes les villes de France représentées par leurs conseils, — pouvoir élu, — allaient donner à ce pouvoir un mandat défini.

VI

Le sens des élections du 30 avril apparaissait aussi clairement que celui de l'élection du 8 février.

— Voulez-vous la paix ou la guerre ? — avait-on demandé aux candidats à la députation.

— Voulez-vous la République et les franchises municipales, ou bien la monarchie et les maires nommés par le gouvernement ? — demandait-on aux candidats à la Commune.

Les listes républicaines ont passé partout.

VII

La République est sauvée.

Que reste-t-il à faire pour terminer la guerre civile ?

Si j'ai pris, monsieur, la liberté de vous adresser cette lettre, c'est que la commune de Lyon, — à la tête de laquelle vous êtes placé l'estime de vos concitoyens, — peut tout, à l'heure qu'il est, pour sauver l'Assemblée et Paris.

Les Conseils municipaux de la France entière ont compris leurs devoirs.

Lille convoque ceux du Nord.

Bordeaux ceux du Midi.

Demain, Nantes adressera son appel à ceux du bassin de la Loire,

Lyon va réunir les députés des conseils de la Côte-d'Or, du Jura, des vallées de la Saône et du Rhône.

J'aurais préféré une grande Assemblée unique ; mais le temps presse, et la simplicité du programme permet aux délibérations de rester séparées.

De quoi s'agit-il en effet ?

De proposer à Versailles et à Paris un arbitrage fraternel.

Que des deux côtés les combattants déposent les armes ; qu'une trêve permette de substituer une solution pacifique à une solution violente.

La Commune de Paris remettra volontiers le soin de ses intérêts et de son honneur entre les mains des Communes ses sœurs intervenant pour elle et pour l'humanité.

Quant à l'Assemblée de Versailles, elle hésitera peut-être. Mais ceux qui la composent finiront par se résoudre à sacrifier leur idéal monarchique au salut de la patrie.

Le salut est là en effet, et pas ailleurs.

Il n'y a pas plus de brigands à Versailles qu'il n'y a d'assassins à Paris. Il n'y a des deux côtés, — exception faite de quelques gens sans aveu, bonapartistes, étrangers ou commis voyageurs en émeute, — que des hommes convaincus et divisés que rapprochera le désir commun de refaire la France dissoute et de lui rendre sa place dans le monde.

Hâtez-vous donc, monsieur, vous et les citoyens qui composent la commune de Lyon ; hâtez-vous de réunir les conseils municipaux, de formuler leur vœu, de proposer leur arbitrage souverain !

Car chaque heure qui s'écoule fait des veuves et des orphelins.

Tony RÉVILLON.



L'Eglise et ses Trésors.

Il y a quelque temps, Henri Rochefort avait reçu de plusieurs journaux et de quelques correspondants des reproches d'une certaine dureté pour avoir soulevé le voile qui dissimulait aux réquisitionneurs le Trésor de Notre-Dame.

Non-seulement Henri Rochefort ne songe pas à désavouer le concours qu'il a pu prêter à cette capture, mais il déclare que s'il connaissait quelque part un autre trésor appartenant au clergé, il se hâterait de l'indiquer de nouveau à la Commune.

Voici sa déclaration :

Notre croyance éternelle sera que Jésus-Christ étant né dans une étable, le seul trésor que Notre-Dame doit posséder dans sa trésorerie, c'est une boîte de paille. Quant aux saints ciboires enrichis d'émeraudes et aux émeraudes enrichies de saints ciboires, nous n'hésitons pas à les déclarer

propriétés nationales par ce seul fait qu'elles proviennent des générosités de ceux à qui l'Eglise a promis le paradis ; et la promesse faite de bénéfices imaginaires pour extorquer des valeurs quelconques, est qualifiée escroquerie par tous les codes.

Pourquoi est-il interdit à un médecin d'hériter de son malade ? parce qu'on suppose que, grâce à la peur de la mort, le premier aura pu tourner le cerveau du second et l'amener à le coucher sur son testament en échange de la vie sauvée.

Les prêtres et l'Eglise qui les enrégimentent sont dans le même cas. Nous ignorons comment les premiers chrétiens comprenaient la religion, qui a été depuis si étrangement revue, corrigée et augmentée, mais, à cette heure et depuis des siècles déjà, elle est devenue le prétexte de tous les chantages et de toutes les menaces sous conditions.

C'est pourquoi nous aimons infiniment mieux voir la Commune faire des réquisitions dans les églises que chez les négociants.

« La bourse ou l'enfer, » tel est aujourd'hui l'unique programme du clergé catholique, et comme la nation française ne croit plus à l'enfer, il est tout simple qu'en cas de besoin elle reprenne la bourse.

HENRI ROCHEFORT.



UNE LETTRE DE LOUIS BLANC

Mon cher Citoyen,

Oui, je me souviens de ce que je vous disais à Londres, des dangers de l'intolérance politique et des malheurs que préparait à la France les fureurs de l'esprit de parti ; comment pourrais-je l'avoir oublié, quand la guerre civile est là qui me le rappelle à chaque instant, et d'une manière si terrible ?

Vous avez bien raison de citer comme exemple des salutaires effets d'une politique conciliatrice dans les jours de colère la conduite tenue par sir Robert Peel en 1831, et d'opposer ce qui fut fait alors en Angleterre, pour prévenir de grandes catastrophes, à ce qu'on ne veut pas faire en France, même pour y mettre un terme lorsqu'elles ont éclaté. Mais combien vous vous rendez peu compte, mon cher ami, de la nature du milieu qui nous enveloppe, quand vous me supposez capable d'insister avec succès sur l'enseignement

de poison dans tout ce qui s'imprime. Votre pamphlet que nous venons de condamner, par exemple, je ne le connais point ; je ne sais, en vérité, ni ne veux savoir ce que c'est, mais on le lit ; il y a du poison. M. le procureur du roi nous l'a dit, et je n'en doutais pas. C'est le poison, voyez-vous, que poursuit la justice dans ces sortes d'écrits. Car, autrement, la presse est libre ; imprimez, publiez tout ce que vous voudrez, mais non pas du poison. Vous avez beau dire, Messieurs, on ne vous laissera pas distribuer le poison. Cela ne se peut en bonne police, et le Gouvernement est là qui vous en empêchera bien.

Dieu, dis-je en moi-même tout bas, Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré ! Les médecins m'ont pensé tuer, voulant me rafraîchir le sang ; celui-ci m'emprisonne de peur que je n'écrive du poison ; d'autres laissent reposer leur champ, et nous manquons de blé au marché. Jésus, mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore.

Après cette courte oraison mentale, je repris : En effet, Monsieur, le poison ne vaut rien du tout, et l'on fait à merveille d'en arrêter le débit. Mais je m'étonne comment le monde, à ce que vous dites, l'aime tant. C'est sans doute qu'avec ce poison il y a dans les pamphlets quelque chose... — Oui, des sottises, des calembours, de méchantes plaisanteries. Que voulez-vous, mon cher Monsieur, que voulez-vous mettre de bon sens en une misérable feuille ? Quelles idées s'y peuvent développer ? Dans les ouvrages raisonnés, au sixième volume à peine entrevoit-on où l'auteur en veut

venir. — Une feuille, dis-je, il est vrai, ne saurait contenir grand-chose. — Rien qui vaille, me dit-il, et je n'en lis aucune. — Vous ne lisez donc pas les mandements de Monseigneur l'évêque de Troyes pour le carême et pour l'aveu ? — Ah ! vraiment ceci diffère fort. — Ni les pastorales de Toulouse sur la suprématie papale ! — Ah ! c'est autre chose que cela. — Donc, à votre avis, quelquefois une brochure, une simple feuille... — Fi ! ne m'en parlez pas, opprobre de la littérature, honte du siècle et de la nation, qu'il se puisse trouver des auteurs, des imprimeurs et des lecteurs de semblables impertinences. — Monsieur, lui dis-je, les Lettres provinciales de Pascal... — Oh ! livre admirable, divin, le chef-d'œuvre de notre langue ! — Eh bien, ce chef-d'œuvre divin, ce sont pourtant des pamphlets, des feuilles qui parurent... — Non, tenez, j'ai là-dessus mes principes, mes idées. Autant j'honore les grands ouvrages faits pour durer et vivre dans la postérité, autant je méprise et déteste ces petits écrits éphémères, ces papiers qui vont de main en main, et parlent aux gens d'après des faits, des choses d'aujourd'hui ; je ne puis souffrir les pamphlets. — Et vous aimez les Provinciales, petites lettres, comme alors on les appelait, quand elles allaient de main en main. — Vrai, continua-t-il sans m'entendre, c'est un de mes étonnements, que vous, Monsieur, qui, à voir, semblez homme bien né, homme éduqué, fait pour être quelque chose dans le monde ; car, enfin, qui vous empêchait de devenir baron comme un autre ? Honorablement employé dans la police, les douanes,

geôlier ou gendarme, vous tiendriez un rang, feriez une figure. Non, je n'en reviens pas, un homme comme vous s'avilir, s'abaisser jusqu'à faire des pamphlets ! Ne rougissez-vous point ? — Blaise, lui répondis-je, Blaise Pascal n'était ni géôlier, ni gendarme, ni employé de M. Franchet. — Chut ! paix ! Parlez plus bas, car il peut nous entendre. — Qui donc ? L'abbé Franchet ? Serait-il si près de nous ? — Monsieur, il est partout. Voilà quatre heures et demie ; votre humble serviteur. — Moi, le vôtre. — Il me quitte et s'en alla courant.

Ceci, mes chers amis, mérite considération ; trois si honnêtes gens : M. Arthus Bertrand, ce Monsieur de la police, et M. de Broë, personnage éminent en science, en dignité ; voilà trois hommes de bien ennemis des pamphlets. Vous en verrez d'autres assez et de la meilleure compagnie, qui trompent un ami, séduisent sa fille ou sa femme, prêtent la leur pour obtenir une place honorable, mentent à tout venant, trahissent, manquent de foi, et tendraient à grand déshonneur d'avoir dit vrai dans un écrit de quinze ou seize pages ; car tout le mal est dans ce peu. Seize pages, vous êtes pamphlétaire, et gare Sainte-Pélagie. Faites-en seize cents, vous serez présenté au roi. Malheureusement, je ne saurais. Lorsqu'en 1815, le maire de notre commune, celui-là même d'à présent, nous fit donner de nuit l'assaut par ses gendarmes, et du lit traîner en prison de pauvres gens qui ne pouvaient mais de la révolution, dont les femmes, les enfants périrent, la matière était ample à fournir des volumes, et je n'en sus tirer qu'une feuille, tant

l'éloquence me manqua. Encore m'y pris-je à rebours. Au lieu de décliner mon nom, et de dire d'abord comme je fis, mes bons Messieurs, je suis Tourangeau, si j'eusse commencé : Chrétiens, après les attentats inouis d'une infernale révolution... dans le goût de l'abbé de La Mennais, une fois monté à ce ton, il m'était aisé de continuer et mener à fin mon volume sans fâcher le procureur du roi. Mais je fis seize pages d'un style à peu près comme je vous parle, et je fus pamphlétaire insigne ; et depuis, coutumier du fait, quand vint la souscription de Chambord, sagement il n'en fallait rien dire ; ce n'était matière à traiter en une feuille ni en cent ; il n'y avait là ni pamphlet, ni brochure, ni volume à faire. Étant malade d'ajouter aux flagorneries, et dangereux d'y contredire, comme je l'éprouvai. Pour avoir voulu dire là-dessus ma pensée en peu de mots, sans ambages ni circonlocutions, pamphlétaire encore, en prison deux mois à Sainte-Pélagie. Puis, à propos de la danse qu'on nous interdisait, j'opinai de mon chef, gravement, entendez-vous, à cause de l'église intéressée là-dedans, longuement, je ne puis, et retombai dans le pamphlet. Accusé, poursuivi, mon innocent langage et mon parler timide trouvèrent grâce à peine ; je fus blâmé des juges. Dans tout ce qui s'imprime il y a du poison, plus ou moins délayé selon l'étendue de l'ouvrage, plus ou moins malfaisant, mortel. De l'acétate de morphine, un grain dans une coupe se perd, n'est point senti, dans une tasse de vomir, en une cuillerée tue, et voilà le pamphlet.

(A suivre.) Paul-Louis COURTIER.

qu'un semblable rapprochement renferme!

Quelle place croyez-vous donc qu'il y ait pour la raison dans un monde que les passions déchaînées bouleversent?

Etre en butte aux soupçons et recevoir les coups de tous les partis en lutte, si l'on n'épouse pas leurs colères sans réserve; être taxé d'hypocrisie, si, lorsque le canon gronde, on pense aux mères qui pleurent; être accusé de complicité dans les désordres qu'on réprovoque, si l'on cherche une issue pacifique à la situation qui les enfanta; et, si l'on ose prononcer le mot conciliation, être aussitôt dénoncé comme un ambitieux en quête de popularité, comme un fourbe, comme un traître: voilà, mon cher ami, le sort réservé à ceux qui, dans les discordes civiles, aimeraient mieux devoir le rétablissement de l'ordre à des concessions dictées par l'esprit de concorde qu'au triomphe, nécessairement meurtrier, de la force.

Quelle influence, après cela, voulez-vous qu'ils exercent, et quelle autorité, tant que la crise dure, peut avoir leur parole? Là est le mal, là seulement. Car, pour ce qui les concerne personnellement dans les injures qu'on leur adresse, dans les commentaires venimeux dont on les poursuit, ce n'est rien, c'est moins que rien; et l'honnête homme qu'on outrage ignorerait ces misères, si son pouvoir de travailler au bien public d'une manière efficace n'en était diminué, dans ces tristes époques qui assurent une cible nombreuse à l'apostolat du soupçon et de l'anathème.

Et puis, que faire, que dire, lorsqu'on est dans une situation telle, — je l'écrivais naguère, — qu'on ne saurait rien dire ni rien faire sans s'exposer à envenimer les blessures! Il faut avoir éprouvé ce supplice pour le comprendre. Ah! mes pressentiments ne me trompaient point lorsqu'à la veille des élections, je traçais douloureusement ces mots qui, chaque jour et à chaque heure du jour, me reviennent en mémoire: Cette fois, les élus seront des condamnés.

Recevez, cher ami, ma cordiale poignée de main.

LOUIS BLANC.

LA VÉRITÉ SUR L'ÉMEUTE (?)

Nous sommes heureux de trouver dans le Progrès l'expression de notre pensée:

Monsieur le Rédacteur,

La Guillotière, presque exclusivement peuplée de républicains, était, depuis le 18 mars, dans un état d'agitation des plus inquiétants, que les violences de l'Assemblée contre Paris, les cris échappés à un certain nombre de députés, les incroyables circulaires du gouvernement, les éloges des héros de la capitulation, n'étaient pas de nature à calmer.

La loi municipale, en donnant aux campagnes le droit de nommer leur maire, refusé aux villes, a été considérée dans notre arrondissement comme une provocation directe, et il a été dès lors assez difficile aux citoyens chargés de l'administration de contenir les colères débordantes.

C'est dans ces conditions, et pour tenter d'éteindre des ferments redoutables, que la délégation de la municipalité lyonnaise est

allée porter des paroles de conciliation à Versailles et à Paris.

On sait que la délégation n'a rien obtenu. Ce résultat ne fit qu'exaspérer les esprits.

Un régime exceptionnellement doux était nécessaire. Les précautions les plus grandes étaient indiquées, particulièrement pour la Guillotière, toute frémissante de républicanisme et de patriotisme.

Comment ces indications ont-elles été remplies?

Nous le demandons aux journaux de Versailles et aux journaux de Lyon, qui suivent leurs plans de campagne.

Nous le demandons aux directeurs des chantiers de la Buire, qui ont choisi, pour réduire les salaires d'une grande quantité de leurs ouvriers, précisément l'avant-veille du 30 avril.

Le 30 avril au matin, dès quatre heures, la générale bat, quelques hommes portent le mot d'ordre: « Abstenion » aux Brotteaux, dans la ville, à la Croix-Rousse.

Empêcher une manifestation du suffrage universel, quand cette manifestation doit être une protestation contre les agissements du gouvernement, quel est cet intérêt?

L'empêcher précisément dans le moment où le succès de la manifestation est le plus assuré, quelle est cette politique?

Peut-elle être celle des républicains? Et quand, immédiatement après, le désarmement est ordonné par le gouvernement dans ce quartier hostile à la monarchie, l'effet n'est-il pas de nature à nous éclairer sur la cause? Et le bénéfice obtenu ne dénonce-t-il pas le parti qui seul pouvait avoir intérêt à ce que ce mouvement se produisît?

Ces arguments, je me suis efforcé toute la journée de les faire valoir auprès de la population entraînée; je me suis évertué à lui faire comprendre que la République seule avait à perdre à une prise d'armes aussi insensée et inopportune, et qu'il était par trop naïf de nous amuser à faire le jeu de nos ennemis.

Sauf une centaine d'hommes aveuglés, tous se sont rendus à ces raisons si simples. Les autres mêmes les auraient également admises sans l'intervention de quelques meneurs inconnus.

Pour leur ôter tout prétexte, nous avons préparé et communiqué à tous les gardes nationaux une affiche ainsi conçue:

« Attendu que les opérations électorales ont été suspendues et rendues matériellement impossibles dans une section au moins du troisième arrondissement;

« Attendu que dans ces conditions les élections sont de plein droit déjà annulées;

« Attendu qu'il est indispensable de rétablir l'harmonie et d'éteindre les ferments de discorde entre républicains, seul moyen de sauver la République;

« Arrêtons: « Les opérations électorales sont suspendues jusqu'à nouvel ordre dans tout le troisième arrondissement.

« Signé, les délégués de l'état civil du 3<sup>e</sup> arrondissement,

« CRESTIN, BARBECOT. »

Comment se fait-il que les ordres donnés par M. Bourras pour occuper dès le matin les postes de cette mairie n'aient pas été exécutés? Comment se fait-il que les commandants des bataillons qui devaient les recevoir ne les aient pas reçus? Et quand on se dit avec certitude que si ces ordres avaient reçu leur exécution, tout ce qui s'est passé à la Guillotière n'aurait pas eu lieu, que conclure?

Cette interrogation n'est-elle pas la lumière?

Salut et fraternité. CRESTIN, maire du 3<sup>e</sup> arrondissement.



NOS CANDIDATS

LE POUR ET LE CONTRE

DUCARRE

Laid par accident. — Franc-maçon par goût, orateur à Lyon, muet à Versailles.

Triple ambitieux, doutant toujours et quand même de la capacité d'autrui. — Trois partis au moins réclament l'honneur de le posséder! sans compter le parti jésuitico-bourgeois qui le fait aller à la messe. — Un détail: — très-aimable avec les rédacteurs du Salut et de la Décentralisation.

CRESTIN

Un cœur de lion sous une enveloppe d'agneau! A horreur de la robe, qu'elle soit courte ou longue, noire ou blanche. Démocrate convaincu et convaincant. — Un des délégués aux gouvernements de Paris et de Versailles et

le principal auteur de l'adresse aux deux pouvoirs. — Un défaut, mais si petit: maire de la Guillotière. Une qualité, mais énorme: attaqué continuellement et obstinément par le Courrier de Lyon.

LE ROYER

Avocat. Chauve de naissance. Malgré cela un aspect sérieux et souriant qui ravit... et qui étonne. N'a jamais pu placer un mot à l'Assemblée de Bordeaux, ce qui surprend un peu ses amis, mais a voté la honte du pays et la loi municipale, ce qui n'a surpris personne, le premier vote étant contre la France et le second contre Lyon.

FERROUILLAT

Avocat! Aie!.. Mais il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a fort peu plaidé. — A hésité jusqu'à ce jour sur la nuance qu'il devait prendre dans le parti républicain. Mais, et c'est une justice que nous sommes heureux de lui rendre, il a pris une attitude carrément radicale lors de son voyage à Versailles. — On dit même que devant M. Picard, il s'est, comme on dit, communément indigné. Donc, pour ce fait, mérite d'être élu.

DUGOULET

Bon et vieux républicain. — A rédigé sur l'impôt un rapport qui révèle des études sérieuses. — C'est un des conseillers sortant ayant le mieux compris son mandat. A fait beaucoup et fera plus encore.

DESPEIGNES

Encore un conseiller dont le moule est trop rare. — De l'estoc... et de taille à tenir tête à tous les jésuites réunis. Dans la vie privée, doux comme un mouton; en politique, rageur comme un lecteur du Courrier.

VALLIER

Très-radical, très-politique, très-versé dans les questions économiques. A rendu et rendra des services.

GAILLETON

Auteur de la première adresse du conseil municipal à l'Assemblée de Versailles. N'a pas été lue comme entachée de trop de roideur. — Donc... il est des nôtres.

LANGLADÉ

Très-actif. — A fait une bonne campagne pendant l'Empire.

MILLAUD

Quoique avocat général, et resté républicain. Le fait est trop rare pour qu'il ne mérite pas considération et consécration. — Auteur d'une brochure remarquablement écrite. — Elle restera.

BESSIÈRES

Délégué du conseil municipal à la ligue du midi. — Démocrate convaincu.

BRIALOU

Surnommé le régisseur du conseil municipal pour ses qualités parlementaires. — Un ouvrier comme il en faudrait beaucoup. Solide au poste. — Du bon sens et parfois des idées. A fait son devoir durant la dernière session. — Plusieurs ne pourraient en dire autant.

TAPISSIER

Nullité qui rassure. — Clérical renforcé. — Ennemi des tarifs et de l'augmentation des salaires. — A des poutres pleines les yeux et des scapulaires pleines ses poches.

DURAND

Une des colonnes du conseil municipal. Cinq proscriptions, deux transportations. — A proclamé, le premier, le 4 septembre, la République aux oreilles du préfet Scancier. — Partisan de l'autonomie communale administrativement parlant. — Un homme avec lequel la réaction, si forte soit-elle, sera obligée de compter.

OUTHIER

Un homme sûr. — Bon sens et bienveillance. — A refusé, à Versailles, la main de Ducarre!...

FAVIER

S'est quelque fois trompé sur les hommes, mais n'a jamais dévié de sa ligne politique. — Un républicain.

CHAVÉROT

Des titres et des droits à la reconnaissance des électeurs. A rendu de grands services lors de la pacification des chantiers lyonnais.

HÉNON

Le républicain le plus intègre de France et de Navarre, de Paris et de Versailles.

BARBECOT

Franc à outrance. — A refusé le patronage d'un Comité dissident. — Délégué de l'état civil à la Guillotière. — Ancien proscrit.

REY

Républicain de l'avant-veille. — Connu, aimé et estimé de toute la démocratie lyonnaise. Le seul imprimeur de la ville qui ait refusé de signer la protestation des imprimeurs lyonnais contre la liberté de l'imprimerie.

BERNARD

Triste et sombre. Comme menuisier fait

des confessionnaires, et comme catholique y entre.

PINET

Sympathique et modeste entre tous. — Nature droite et qui ne comprend pas qu'il existe des malhonnêtes gens à Lyon. — A fait bravement la campagne de l'Est comme simple légionnaire.

BOUCHU

Bourru. — Mais bienfaisant. — A une logique et un bon sens qui embarrassent souvent ses adversaires. Si tous ses avis avaient été pris en considération, beaucoup de choses ne seraient pas arrivées.

VERRIÈRE

Ancien conseiller d'arrondissement. — N'a jamais dévié de la ligne droite. — Républicain désintéressé.

CARLE

Un bon, un vrai, un sûr. — A horreur des compromis et des concessions en politique: tout ou rien, c'est sa devise.

MAZEIRAT

Tout cœur, tout crin, tout rouge. — Sera parfait le jour où il entendra un adversaire dix minutes sans l'interrompre. Solide républicain du reste, et prêt à tout.

FERRER

Ne sait cacher ni une haine, ni un soupçon, ni une sympathie. — Homme rare et précieux par cela même. — Ancien persécuté de toutes les monarchies et ne s'en vante jamais.

COLONEL FERRER

Une des victimes des sangues impériales. — A créé une légion en 40 jours et 40 nuits. — Plus de capacité militaire dans son petit doigt que beaucoup de nos généraux dans toute leur personne. — Grande énergie et caractère indomptable. — Rendra de grands services à la vraie France.

BOUVET

Chevalier de l'octroi. — Ne porte pas sa décoration. — Frotté de tout ce qu'il y a de plus rance dans la vieille démocratie. — Ami choyé de nos ennemis. — Soutenu par le Courrier de Lyon et en mourra.

ROCHFONTEINE

A été employé dans les Commissions mixtes; mais si peu, à peine le temps de faire condamner un quarteron de républicains à la déportation. C'est un homme honnête. — A été quelque peu substitut et procureur impérial, mais simplement pour le bien du citoyen et l'honneur de la magistrature. — N'a jamais demandé des faveurs à personne, mais en attend de tout le monde, même des républicains. Oh! il n'est pas fier, ni rancunier. C'est un très-honnête homme.

LE VENGEUR.

(La fin à samedi.)



L'ENSEIGNEMENT

PROFESSIONNEL ET INTÉGRAL

A la commune de Lyon.

Depuis quatre-vingts ans, c'est-à-dire depuis la Révolution française, l'instruction publique, problème social qui contient en lui la solution de tous les autres, se meut dans le cercle vicieux d'un continuel malentendu.

C'est cette déplorable situation qu'il nous faut d'abord préciser et définir, avant d'en chercher le remède.

Les sociétés d'avant 1789, société grecque, romaine, féodale ou monarchique, issues toutes du même accident, — la conquête, abus de la force, — se sont rencontrées sur un point, le mépris du travail, l'asservissement du producteur. Ce sentiment se retrouve au même degré, à des époques diverses, dans des états sociaux différents, chez les bavards de l'Agora ou du Forum, chez les chevaliers batailleurs du moyen âge, comme chez les courtisans enrubannés et musqués de Versailles ou des Tuileries.

Touchante unanimité!... Partout, toujours, dans cette longue suite de siècles, le travail est la chute, l'oisiveté le but désiré, poursuivi. Travailler est le châtiment de l'esclave, survivant au fait brutal de la conquête et se perpétuant de génération en génération; consommer, briller, est le lot du maître: fils, valet ou bouffon des conquérants.

Mais le travail est la première des lois humaines. On peut le discréditer, l'avilir, même le noter d'infamie; le supprimer, impossible! Que le travail s'arrête, ne fût-ce qu'un instant, l'humanité cesse d'exister.

Ouvrons l'histoire et sachons lire. Nous verrons que le travail est si bien la loi fatale, la condition indispensable de l'existence humaine, que nul, même l'oisif, ne peut s'y soustraire. Dans les sociétés dont nous résumons l'histoire, il fallut, pour occuper le bras et le cerveau des vainqueurs, nourris, logés, vêtus, amusés par le travail servile, il fallut, — dis-je,

— inventer toute une série de travaux inutiles, improductifs, et par cela même nobles, qui permettent à ces gens d'échapper au marasme, à l'ankylose que produit infailliblement l'inaction.

C'est de cet impérieux besoin de travail que naquirent, chez les anciens, l'agitation de la place publique, au moyen âge l'alternance de la chasse et de la guerre, plus tard les comédies de l'étiquette et les mesquines intrigues de la Cour.

Maintenant que les sociétés fondées sur l'esprit de conquête et la perpétuité de l'esclavage se sont, une bonne fois, effondrées l'une sur l'autre, ne laissant rien que désordre et ruines; maintenant que la Révolution de 1789 est venue montrer à l'humanité sa voie, — le progrès, — à la société sa loi, — le travail, — voyons ce qu'on a fait depuis cette grande époque pour fonder d'une façon durable l'ordre de choses nouveau.

Ceci nous ramène à notre sujet : l'éducation. Avant 1789, l'éducation, basée sur l'horreur du travail productif, réputé dégradant, ignoble, tendait à habituer le corps et l'esprit de l'élève à ces exercices inutiles, coûteux, que nous avons indiqués plus haut et qui s'appellent guerre, chasse, éloquence, usage du monde. Sorti des mains de ses maîtres, le jeune gentilhomme, la tête pleine d'idées fausses, incapable de s'habiller seul ou de cuire un œuf à la coque, représentait bien un monstre nuisible et charmant, dressé à consommer et à détruire : type achevé, complet, de la bête de proie.

Aujourd'hui, le milieu dans lequel cet être pouvait évoluer n'existe plus. Il est bien entendu, n'est-ce pas, que le travail est la loi humaine, et à la fois la vie et la santé de la société et de l'individu? L'éducation devrait, logiquement, procéder de ce progrès, de ce pas en avant de l'humanité. Elle devrait glorifier le travailleur, condamner l'oisif qui condamne sans produire.

Il n'en est rien. L'éducation est restée, à peu de chose près, ce qu'elle était avant 1789. Elle persiste dans les mêmes routines, préconise les mêmes erreurs et prépare nos enfants à la vie d'homme en leur apprenant à lire dans les sermons des prédicateurs de la cour du Roi-Soleil!...

Comme avant 89, l'éducation s'applique à faire de son élève un être inutile, à meubler sa mémoire d'idées fausses qu'il lui faudra plus tard oublier et, — chose horrible, — à lui inspirer le mépris du travail honnête et producteur.

En ce moment, fait inouï que l'histoire se refusera de croire, l'éducation clericale reprend faveur. Cela tient à ce que ces gens ont un but, — le retour en arrière, — tandis que l'éducation laïque, sans idée comme sans horizon, piétine sur place dans le plus effrayant gâchis. Or, il est dans la nature humaine de marcher, fût-ce à reculons. Les universitaires semblent en effet se refuser obstinément à comprendre cette chose si simple, qu'il faudrait préparer l'élève à vivre dans la société d'aujourd'hui, non dans la société grecque ou romaine. De là tous nos malheurs. Les collèges jettent tous les ans sur le pavé de la rue des légions de Brutus avortés, de Cicérons de pacotille qui, livrés à eux-mêmes, ne trouvent nulle part où se caser dans une organisation sociale dont le travail est la loi. Que savent-ils faire? Rien d'utile.

Quels services peuvent-ils rendre? Aucun. Les plus courageux se refont péniblement une éducation nouvelle. Ceux-là sont rares. La plupart, aigris par l'insuccès, encombrant les carrières dites libérales, meurent de faim ou tournent mal, méprisant le travail sauveur qui leur donnerait l'indépendance et la liberté.

Quelques-uns, nés riches, ont si bien compris l'avantage d'une éducation pratique, qu'ils ont, au sortir des collèges, endossé la blouse de l'apprenti et mis la main à la besogne dans les fabriques de Sheffield, les filatures de Mulhouse ou les forges de Saint-Etienne. C'est ainsi que s'est constituée une aristocratie industrielle qui, ajoutant au maigre bagage des souvenirs classiques la connaissance du travail, a de tous côtés, dans ces derniers temps, fait pencher la balance en sa faveur et pesé d'un poids énorme dans les destinées du pays.

Il faut que l'éducation soit professionnelle et intégrale. Il faut que les jeunes générations nées et à naître soient, à mesure de leur éclosion, intelligemment guidées dans leur voie, qui est le TRAVAIL. Il faut que les hommes de 1880 sachent produire, d'abord; parler et écrire, ensuite. Il faut que, dès son jeune âge, l'enfant passe alternativement de l'école à l'atelier, afin qu'il puisse, de bonne heure, gagner sa vie, en même temps qu'il développera son esprit par l'étude et la pensée.

Il faut enfin qu'un manieur d'outil puisse écrire un livre, l'écrire avec passion, avec talent, sans pour cela se croire obligé d'abandonner l'étau ou l'établi. Il faut que l'artisan se délasse de son travail journalier par la culture des arts, des lettres ou des sciences, sans cesser, pour cela, d'être un producteur.

Quand nous en serons là, quand chaque consommateur saura produire et produira un travail utile, le problème social sera bien près d'être résolu.

HENRI BELLENGER.



LA SEMAINE

Il y a, croyez-moi, des heures cruelles dans la vie d'un journaliste.

Je ne parle ni des heures de prison ou d'exil, ni de celles où, traqué comme Marat, on écrit son article au fond d'une cave, dans le coin de jour qui tombe du soupirail.

Tout cela n'est rien; c'est le métier qui veut ça.

Mais se séparer brusquement de ses amis, de ses frères d'armes, de ses compagnons de lutte, parce qu'on diffère d'opinion sur un point, sur une question de détail. Ah! c'est bien pénible, bien navrant, allez!

Il le faut cependant... Je ne puis rester au Vengeur.

Et ce qui m'en chasse, c'est le parti pris

de dénigrement que je remarque, dans ce journal, contre M. Thiers, ex-historien, ancien ministre, pour le moment premier ministre à Versailles.

Chaque jour, j'en entends dire, autour de moi, beaucoup de mal. Des hommes à mémoire impitoyable, affiliés, sans nul doute, à cette officine de désordres qui s'intitule l'Internationale, lui reprochent l'affaire Transnonain, les lois de septembre, la ligue réactionnaire et cléricale de la rue de Poitiers, dont il fut l'instigateur et l'âme. On va même jusqu'à l'appeler parjure, cela parce qu'il a, jadis, prêté serment à Napoléon III, dans l'espoir de le détrôner au profit des d'Orléans.

On parle aussi de ses derniers actes, du traité de paix, du chou républicain plus qu'à moitié rongé par la chèvre monarchique, que sais-je, moi?

A tout cela je réponds : « Vous ne lisez donc pas les journaux? »

« Que Thiers ait mérité jadis tous vos reproches, qu'il ait été vaniteux, cruel, sec, toujours prêt à sacrifier Peuple et Patrie au succès de ses malices, à l'apothéose de sa personnalité, et je le sais, je vous l'accorde.

« Il me souvient même d'avoir dit les choses que vous dites, d'avoir aussi levé le bras et tapé de toute ma force sur cette tête-là.

« Mais regardez comme ce petit homme est, ces jours-ci, devenu bon!

« Voyez! il fait mettre en liberté tout le monde. On arrête Rouher, vite il le fait relâcher avec des excuses; on empoigne Cassagnac, il l'envoie tout de suite chercher pour faire le journal de la VRAIE RÉPUBLIQUE, honnête et modérée! Il pratique aussi le pardon des injures. Tous les soirs, à Versailles, il invite à sa table ceux qui, sous l'Empire, l'insultèrent à la tribune, ceux qui le coffrèrent au 2 décembre : Canrobert, Vinoy, etc., etc.

« Apre et sèche jadis, la poire a tout à coup mûri. Elle a bletti, même. Il ne reste plus sous cette peau ridée, que miel et sucre, douceur et miséricorde. »

— Laissez venir à moi les gros bonapartistes!

Quand je leur dis cela, au Vengeur, ils se mettent à rire...

HENRI.



DU BOUT DES DENTS...

C'était hier dans un restaurant : — Monsieur, dit le garçon à un client, veut-il manger des escargots?

— Malheureux, tu ignores donc qu'il existe une épidémie sur les bêtes à cornes?



Sachant qu'on doit décidément démolir la colonne Vendôme, beaucoup de curieux désirent faire l'ascension du monument.

Ce sont des monteurs en bronze, ces gens-là.

La vérité est parfois bonne à dire :

Mercrèdi, le conseil en séance à Versailles. Reçut la démission de l'homme des batailles. La Chambre s'en émeut, Thiers en est affecté, Le Flo qui l'apporta recule épouvanté.

Les dernières dépêches de Florence, annoncent que le comité de la Chambre des députés a discuté les mesures financières.

Pendant ce temps, les bureaux du sénat discutaient le projet de loi sur les garanties pour le pape.

Qu'on discute les finances, c'est naturel... mais le pape, c'est absurde!

On ne doit plus s'occuper de ce qui est inutile!

Le sang ne se lave pas avec du sang... mais avec de l'eau.

MÉPHISTO.



La presse lyonnaise s'est, depuis peu, enrichie d'un véritable organe démocratique et populaire. Par le bon accueil qu'il a reçu, dès son apparition, du public lyonnais, le Défenseur des droits de l'homme a prouvé qu'il était à la hauteur de son titre et de son programme si radical.

C'est en répandant dans les masses, dans le peuple des travailleurs, que l'on a si égarés jusqu'ici, les notions justes et saines des véritables principes démocratiques, — qui, seuls, sont ceux de l'ordre et de la justice, — que le peuple apprendra à aimer la République à laquelle il doit tout et sans laquelle il ne serait qu'un vil esclave.

C'est en la défendant énergiquement contre tous ses ennemis et ses faux amis qu'il grandira en instruction, en moralité, en bien-être, et qu'il verra le terme de ces guerres, véritables boucheries d'hommes dont ses fils sont les malheureuses victimes, de ces ruines qu'elles accumulent, toujours provoquées par les rois et les tyrans que lui seul soutient.

Nous recommandons donc à nos lecteurs cet excellent et petit journal du peuple, le Défenseur des droits de l'homme.

JULES FRANTZ.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

DE LA MITRAILLEUSE

Par Roberto ARMENIO

Ingénieur civil et militaire.

PRIX : 1 FRANC.

Le Gérant : JULES CLERC.

Lyon, Imprimerie JEVAÏN & BOURGEON, rue Mercière, 92.

4<sup>me</sup> REPRÉSENTATION DE GUIGNOL



Mes Cadets,

J'ai le gigier gonfle et les châssis tout rouges, v'la que je pleure comme un veau, moi que jusqu'à l'heure d'aujourd'hui je savais rien que rire et débiter de gognandises à cette fin de ravagoter l'estômme des gones de Lyon.

Après le chapotement avèque les Prussiens, le tarabustement entre Français, que c'est z'à se demander s'y n'y a pas quéque détrancanement dans notre marche humaine.

Je me demande aussi si tout ce que j'ai z'évu à la Guyotière : fusillades, morts, blessés, n'est pas t'un cauchemar de mon imagination. Mais quand je reluque les traces de la lurte, gn'y a plus l'à barguigner, faut ben avaler le gorgeon que ça s'est passé.

Ah! si je n'avais t'une caboche d'un tiers... plus carpaque, comme je chercherais t'à tramer les moilliens de mettre fin à c'te pièce lugubre!

Je repontellerais le méquier, j' passerais un

fil ici, j'enleverais un crapaud de là, je ferais sogner les canettes par la Madelon; et si le fabricant y s'entêtait à me rogner sur ma façon, et ben! je serais pas t'entête comme li et je li renflerais comme ça dans le tuyau de l'oreille : — « T'as p't'être tort, mon vieux! mais p't'être que j'ai pas tout-à-fait raison. Fin finale, faisons de concessions murtuelles, et si ça te fais de peine de me faire de bon cœur mimi à la pincette, à tout le moins mets ta patte dans celle de l'ami Guignol. »

Que diable, z'enfants! faut pas s'chamailler z'a coups de tavelle quand gn'y a moillien de s'entendre avèque de bonnes raisons.

Et, tenez, permettez que je vous y dise en un mot dans quoi que vous y trouvez p't'être du fort :

« Conciliation. »

V'la ma chose, ma devise, m' n'espoir!

A propos « conciliation » dont qu'il n'est pas permis de parler en maquière d'impolitique, je demande, mes gones, la liberté grande de vous y débobiner eune histoire que m'arrègarde particulièrement :

Vous savez tous que mon vieux t'ami Gnafon s'était mis dans la caboche de s'emmancher dans les affaires de mon ménage, et qui n'avait charché inutilement z'à embander de galopias à trente sous par jour pour me faire cogner le melon, parce que je voulais que la Madelon fasse sa popotte sans qu'un tiers ni z'un quart y vienne fourrer son pif.

Quand a fallu que Gnafon prenne son alène et moi mon picarlat, quand a fallu que nous

nous alignassions en tiers et en carte, quand a fallu nous déchicotter la basane : — « Halte-là! » que nous avons dit z'en cœur réciproquement. « Gn'y-a-t'y pas moillien de se ranger armicablement? »

Et de fil en aiguille, de concessions en concessions, nous n'avons t'élaboré un traité de paix rédacté par un fameux arvoocat et ainsi conçu :

— ARTICLE UN. « Guignol aura toutes franchises pour régler le budget de son ménage, choisir son boulanger, boucher, épicier, etc. »

— ARTICLE DEUX. « Guignol, en sa qualité de locataire, sera tenu de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, de se conformer au règlement concernant l'ordre intérieur de la maison, et de ne rien faire de nature à gêner la liberté individuelle de ses co-locataires. »

— ARTICLE TROIS. « Le concierge Gnafon est chargé de veiller à l'unité de la maison. C'est donc entre ses mains que seront déposées les clefs des portes dont l'accès est commun à tous. »

« Mais il est entendu que les clefs des appartements particuliers resteront exclusivement en possession des locataires possesseurs de ces appartements. »

— Hein, non d'un rat? C'est-y chenu, ça, z'enfants!

Aussi, Gnafon et moi, nous y avons apposé note patarafe et après nous avoir fait peler la margoulette entre deux canons... de vin, nous sommes revenus amis comme cochons.

GUIGNOL.

CORRESPONDANCE

D...Y. — Donnez par écrit tous ces renseignements. Relevez surtout les paroles prononcées dans les réunions publiques; elles seront utilisées par nos avocats.

V. — Pas cela. L'homme, quel qu'il soit, est inattaquable. La vie publique seulement, et encore le directeur veut-il rester courtrois.

Tnéo. — Cela rappelle les plus mauvais jours de l'empire. Mais il se peut que la chambre des usés en accusation hésite.

Riv. — Nous irons au bout, c'est notre devoir. On poussera le rocher jusqu'à ce que le rocher nous écrase.

FR. — Votre idée de protestation est excellente. Si chaque groupe de républicains en faisait autant, le plus embarrassé des deux ne serait pas celui qui écrit.

UN CONSEILLER MUNICIPAL. — Vous rédigerez une adresse, si vous le voulez; mais il faudra, dans ce cas, qu'elle soit motivée et votée en séance: alors elle aura une portée véritable. Merci. — Les Candidats élus passeront samedi prochain. Venez au bureau.

Rico. P. — Vous ne travaillez pas assez votre prose. Un journal hebdomadaire doit être plus difficile qu'un organe quotidien.

U. NE. — Il faut rendre cette justice au Vengeur, que toujours il a attaqué plus fort que lui.

B. B. — Quoi de nouveau? L'affaire en question s'est-elle arrangée? Je suis tout disposé à recommencer, mais plus en grand. Dame!... quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre; et puis ne vaut-il pas mieux être en avance qu'en retard? — Amitiés.